



BUSSY Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

**MARS
2025**

N°84



BUSSY
Saint-Martin
infos

Bulletin
d'Informations
Municipales

Mars 2025

Directeur
de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos :
Sandrine BOURGOGNE,
Jean-Paul
HOUVENAEHEL
Commission
Communication
& Information
de la Mairie

Crédit photos :
DR - Mairie

Conception -
impression :
AZAPRIM
01 60 07 57 75

Tirage :
350 ex
Dépôt légal :
en cours

IMPRIM'VERT®

Vœux de Monsieur le Maire

Monsieur le Député (excusé),
Monsieur le conseiller départemental, cher Yann et
Madame Claudine THOMAS,
Monsieur le Commissaire DROISSART représenté
par le Major Régis GALEJEWSKI chef de la brigade
de nuit,
Monsieur le Président de la communauté
d'agglomération de Marne et Gondoire Jean-Paul
MICHEL (représenté par Monsieur Rémy PERES),
Monsieur Mercier lieutenant du centre des pompiers
de Ferrières en Brie et son adjoint,
Monsieur VIDAL responsable du service de Police
Municipale Pluricommunale et son adjoint,
Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs, chers concitoyens.

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve ce soir
pour partager avec vous ce moment de convivialité,
à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des
vœux.

C'est pour moi l'occasion de faire le bilan de cette
année qui vient de s'achever.

L'an dernier, nous souhaitions que les désordres dans
différentes régions du monde régressent. Hélas, il
n'en n'est rien : en 2024, le monde a été confronté
à une série de conflits armés et de catastrophes
naturelles ayant des répercussions humanitaires et
économiques graves. L'île de Mayotte, qui vient

d'être dévastée par le
cyclone Chido, en est un
dramatique exemple.

Au niveau de la commune,
pas de catastrophe naturelle
heureusement, mais hélas des problèmes de
voisinage, en augmentation, et que nous gérons au
mieux.

Des grands terrains ont été vendus et divisés sur
lesquels des permis de construire ont été délivrés. Le
voisinage, la vue, l'ensoleillement en sont modifiés.
Il faut l'accepter et ne pas en rendre la Mairie
responsable.

En 2024, des travaux ont été entrepris pour améliorer
les espaces communaux et renforcer notre qualité de
vie collective.

Les travaux peuvent parfois perturber notre
quotidien, mais ils sont une étape nécessaire vers le
mieux vivre. Nous nous sommes employés à limiter
au maximum ces nuisances.

Au village :

- Réfection des trottoirs rue du Parc et pose de potelets afin de sécuriser les piétons
- L'arrachage du marronnier, centenaire, à proximité de l'église. Il était ouvert en deux et menaçait la sécurité. Il va être remplacé par un liquidambar
- La reprise d'une partie de l'allée centrale du cimetière
- La création de 8 places au columbarium
- La rénovation d'une pièce de la Mairie
- Nous verrons, enfin, cette année la rénovation de la porte de l'église et du vitrail du XIII^{ème} siècle. L'Église est classée monument historique et les démarches avant toute intervention sont très compliquées. La porte a été démontée et remplacée par une provisoire. La mise en place de la porte rénovée se fera début février.





D'autres travaux ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire dans notre commune : une nouvelle allée pour les piétons et les vélos, à proximité du tennis, afin d'éviter le passage des piétons le long de la route de Guermantes.

Je remercie Marne et Gondoire.

À Rentilly : la construction du restaurant dans le parc du château prend forme : les extensions de part et d'autre de l'Orangerie sont terminées ainsi que la terrasse couverte à l'arrière du bâtiment. Nous attendons son ouverture avec impatience.

Les 21 constructions du nouveau lotissement sont presque toutes achevées. Les travaux d'infrastructure (clôtures, parkings, routes et plantations) devaient commencer en janvier mais ils ont déjà pris du retard. Nous avons relancé Monsieur ACQUINO de la société COPRIMHA à plusieurs reprises pour le démarrage des travaux.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui sont venus nombreux ce soir, qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître.

Les habitants du hameau ont pu voir avec satisfaction le chemin de la Croix Blanche remis en état.

Dernièrement, vous avez pu remarquer des traces de peinture au sol dans la rue du Met. Les traces marquent les futurs emplacements de stationnement sur la route. De petites modifications sont encore possibles. Cela permettra une libre utilisation des trottoirs par les piétons. Ces places de stationnement seront disposées en quinconce ; nous espérons que cela permettra de réduire la vitesse de circulation.

Au rond-point de la Grille Noire des travaux importants sur l'emplacement de la fameuse voie de l'Europe sont réalisés par EPAMARNE. Il s'agit d'une voie express vélo reliant les gares RER de Torcy à Chessy, avec tous les 5 km des stations de réparation : démonte pneu, rustines et gonfleur.

Une autre tranche aussi spectaculaire partira du rond-point de la Grille Noire au RER de Torcy. De très belles balades en perspective à vélo ou à pied.

Pas de grands travaux prévus dans la commune en 2025; simplement, un peu d'entretien dans la salle des fêtes et le nettoyage des murs tout autour de la Mairie.

Une étude va être lancée pour mettre en place des caméras de vidéo protection.

Nous allons doter la commune d'un plan communal de sauvegarde pour lequel les habitants ont été sollicités via le Bussy Infos pour recenser le matériel et les compétences mobilisables en cas de crise. Nous n'avons eu, malheureusement, que peu de retours. En cas d'incident majeur, la commune doit pouvoir apporter secours aux sinistrés.

Un autre dossier en cours de réalisation sera présenté au

prochain conseil municipal : Zéro artificialisation nette (Z.A.N) qui consiste à réglementer les surfaces constructibles et réduire l'imperméabilisation des sols. L'élaboration de ce rapport se fait en collaboration avec la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Je remercie Madame Muller, Madame PIRES et Monsieur PERES pour le montage complexe de cette étude.

Heureusement, cet été 2024 a été festif avec les Jeux Olympiques où beaucoup prévoyaient le chaos, qui n'a pas eu lieu. Au contraire, la base de loisirs de Torcy -Vaires sur Marne a été une vitrine pour notre région.

En ce début d'année, je souhaite prendre un moment pour remercier chaleureusement celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour notre village : le personnel de notre Mairie. Leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité sont essentiels pour le bon fonctionnement de notre commune. Laure et Blandine au secrétariat pour la gestion administrative et l'accueil du public, David et Olivier pour les travaux d'entretien et l'accompagnement des enfants dans le car scolaire. Je les remercie d'avoir décoré un beau sapin pour ce dernier Noël.

Je tiens à remercier les membres du Comité des Fêtes ainsi que les membres des autres associations qui participent à la vitalité de notre village grâce à leurs initiatives et leur dynamisme.

Je lance un appel à celles et ceux qui pourraient venir en aide aux membres de l'association France Alzheimer qui manque de bénévoles. N'hésitez pas à contacter Mme Auzary.

Ensemble, élus et bénévoles, nous continuerons à œuvrer pour un village accueillant, vivant et fier de ses valeurs.

Alors, je vous invite à célébrer cette nouvelle année avec enthousiasme et optimisme.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2025, pleine d'énergie nouvelle et de moments partagés.

Merci pour votre attention et votre confiance.



Remise de la médaille communale à M. Jean-Yves Riet en reconnaissance de son engagement et de son dévouement au service de la commune en tant que 2^{ème} adjoint au Maire de 2008 à 2020.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE

TRAVAUX DANS LE PARC DE RENTILLY : L'ORANGERIE DU CHÂTEAU SE TRANSFORME

L'Orangerie a été construite vers les années 1780, en même temps que le nouveau château à l'italienne.

Après avoir accueilli une serre, puis une piscine et enfin la médiathèque de la Communauté d'Agglomération pendant quelques années, l'Orangerie va à nouveau connaître des transformations pour accueillir un établissement de restauration.



© Catherine ALLARY

L'orangerie actuelle

Les travaux de construction d'une brasserie et d'un restaurant ont débuté, dans le respect de l'architecture originelle du bâtiment. Ce lieu d'accueil agréable sera un point important d'attraction du parc de Rentilly durant toute l'année. Nous espérons une ouverture prochaine !



Les travaux sur l'Orangerie en janvier



RÉNOVATION DE LA PORTE DE L'ÉGLISE

La porte de l'église -très ancienne- demandait à être restaurée. C'est chose faite et nous remercions la Région Ile-de-France, le Conseil Départemental et la DRAC pour son implication dans ce projet.

La porte, magnifiquement refaite, a été (re)posée le 10 février 2025. Elle orne de sa belle couleur la place du village.

On rappelle que l'église se visite tous les dimanches de 15h30 à 18h00 de Pâques à La Toussaint.



UNE NOUVELLE PASSERELLE

Nous l'avons évoqué dans le dernier numéro de Bussy Infos, **une nouvelle passerelle sur la Brosse a été installée à la fin de 2024**. Elle permet la jonction entre le chemin des Pages (près du parking) et la nouvelle allée qui sinue jusqu'au parking du tennis et la rue de la Montagne. L'endroit sera de plus agrémenté de plantations.

C'est une bonne nouvelle pour les piétons et les cyclistes qui circuleront en toute sécurité, dans un joli cadre de verdure.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'ORANGERIE

A la fin du 19^{ème}, les orangeries ont cessé d'être des abris pour les plantes en hiver (orangers, palmiers...).

Avec leur architecture, souvent remarquable, elles ont trouvé de nouvelles destinations : salle de réception, lieu d'exposition et même, comme ici, piscine de luxe, installée en 1973 par les Menier. Ces derniers, propriétaires du château, venaient de temps en temps en famille passer un moment à la campagne...

A partir des années 2000, Marne et Gondoire opère la réhabilitation du parc. La piscine est comblée en 2006, on crée alors une médiathèque dans l'Orangerie.

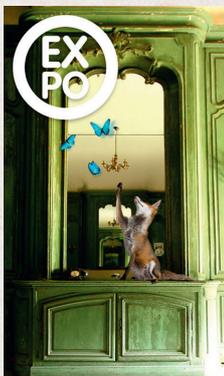
Dans les années 2010, les huisseries anciennes sont remplacées par une structure en aluminium, lui donnant l'aspect que l'on connaît aujourd'hui.

En 2025, l'Orangerie se transforme à nouveau (voir p 3).



© Tous droits réservés

L'orangerie, avant la réfection des huisseries.



Histoire(s) de château(x)

DU 20 SEPTEMBRE 2024
AU 13 JUILLET 2025
Exposition au château de Rentilly,
musée intercommunal
Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier
1 rue de l'Étang • Bussy-Saint-Martin



Exposition conçue et organisée par le château de Rentilly,
musée intercommunal - Tout public, entrée libre

HISTOIRE ET CULTURE À RENTILLY

L'exposition "**Histoire(s) de château(x)**" se tient en ce moment dans le Château de Rentilly jusqu'au 13 juillet 2025.

Architectures singulières, figures de contes de fées, portraits de châtelains, évocations de leur quotidien, notamment grâce à la reconstitution d'un intérieur, de la nature qu'ils cherchent à domestiquer sont autant de facettes qui sont interrogées par l'exposition qui fait se côtoyer des œuvres d'artistes contemporains et d'autres plus anciennes. Un espace de médiation attend le jeune public permettant d'appréhender l'exposition sous un jour plus ludique.





ENVIRONNEMENT

MARNE ET GONDOIRE RENOV'

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a lancé le **Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE)** afin d'accompagner les habitants dans leur projet grâce à des conseils gratuits, neutres et objectifs prodigués par un conseiller présent sur le territoire. Ce service a pour mission l'accueil, l'information et le conseil tout au long du projet de rénovation. Il fournit les informations techniques, financières, fiscales, et réglementaires nécessaires à l'élaboration du projet de rénovation.

Le service basé en mairie de Thorigny sur Marne (4 jours par semaine), a également été accueilli par d'autres communes du territoire, dans le cadre d'une permanence tournante (1 jour par semaine durant 3 à 4 mois) plus particulièrement dans les mairies de Montévrain, Gouvernes, Collégien, Saint-Thibault-des-Vignes, Dampmart, Pomponne. Adopté en Conseil Communautaire du 16 décembre 2024, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire met en place le service **Marne et Gondoire Renov'**, toujours en collaboration avec Seine-et-Marne Environnement.

Ainsi, dès **2025**, le **service évolue** et accompagne désormais les habitants sur l'ensemble des **thématiques de rénovation de l'habitat**.

Le service ne reçoit que sur rendez-vous, directement réservable en ligne (<https://www.marneetgondoire.fr/climat-air-energie/service-unique-de-renovation-energetique-1942.html>) **ou par téléphone** au 01 60 07 89 19 **ou par mail** : MGRENOV@marneetgondoire.fr

MARNE ET GONDOIRE RÈNOV'

UN PROJET DANS VOTRE LOGEMENT POUR

- LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
- L'ADAPTATION PERTE D'AUTONOMIE
- UN LOGEMENT SAIN ET SÉCURISÉ

CONSEILS GRATUITS POUR LES PARTICULIERS

Réservation en ligne + d'infos sur www.marneetgondoire.fr

mgrenov@marneetgondoire.fr
01 60 07 89 19

Marne et Gondoire Agglo

ARTS & LETTRÉS | ENVIRONNEMENT | TOURISME | TERRITOIRE | HABITAT | SÉCURITÉ & PRÉVENTION | ACTION SOCIALE

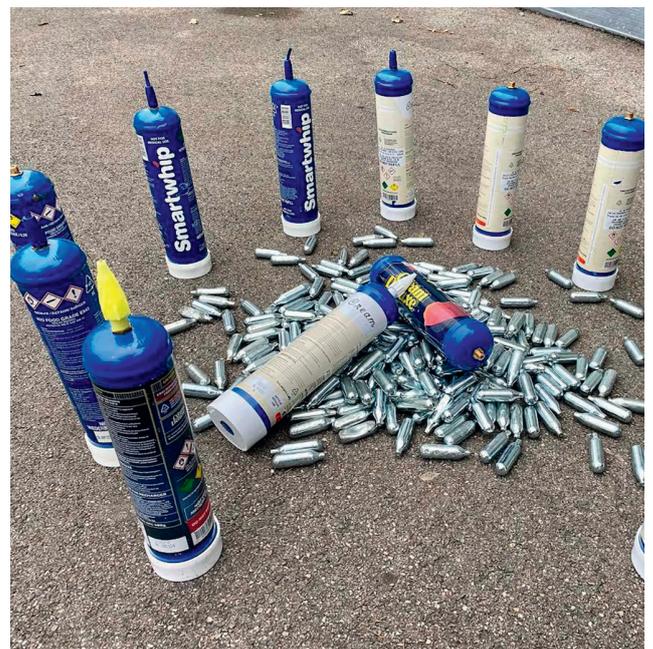
MARNE ET GONDOIRE communauté d'agglomération | France Rénov' | seines-marne-77 | CAUE | FFB | adil

ALERTE AU PROTOXYDE D'AZOTE

Le protoxyde d'azote, communément appelé « gaz hilarant », pose de sérieux défis pour les collectivités. De plus en plus de cartouches sont abandonnées dans la nature, causant des dégâts considérables :

- Pour la santé publique : leur usage détourné a des conséquences préoccupantes.
- Pour l'environnement : ces cartouches abandonnées sont une source importante de pollution.
- Pour les infrastructures de traitement des déchets : elles provoquent des explosions et des départs de feu, entraînant de graves dégradations sur les équipements et mettant en danger les personnels.

Si vous trouvez une de ces cartouches, vous pouvez la rapporter en mairie.





ENVIRONNEMENT



L'AGRICULTURE À BUSSY ST MARTIN

Après une saison 2024 très pluvieuse, les rendements ne sont pas bons. Il a fallu notamment faire face aux limaces, rouille, oïdium. Des parcelles ont même dû être broyées et retournées, avant même la moisson.

Le choix d'une agriculture biologique passe par le renoncement aux produits phytosanitaires (herbicides, pesticides, apport d'engrais ...). Tout le monde s'en félicite mais cela génère des contraintes pour l'agriculteur qui doit procéder à un désherbage mécanique fréquent et recourir à des dispositifs pour éloigner les animaux nuisibles aux cultures (fusées d'effarouchement). Les arbustes plantés le long du chemin des Pages et au bord des champs en 2021 commencent à prendre forme. Le paysage dans la vallée de la Brosse se transforme petit à petit et s'embellit.

LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES À BUSSY ST MARTIN

A la demande du journal "La Marne", les communes ont été invitées à résumer en quelques lignes ce qu'elles mettaient en place pour la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Cet article est à paraître dans un prochain Hors-Série du journal. Le voici :

Bussy Saint Martin est une petite commune rurale. Nous sommes, depuis longtemps, sensibles aux questions environnementales.

Nous pensons d'abord qu'il faut sensibiliser la population à ces questions. La **communication municipale**, notamment par le journal local, laisse une bonne place à ces sujets. Le réchauffement pose par exemple la question de l'eau et de la qualité des sols. Nous cherchons donc à **maîtriser l'artificialisation des sols** : renaturation et mise en place de revêtements absorbants (parkings, allées, pistes cyclables...). La **suppression des produits phytosanitaires** nous a permis de recevoir le trophée départemental Zéro Phyt'eau en 2023.

Lutter contre le réchauffement c'est aussi réduire la consommation énergétique : installation d'une pompe à chaleur par sondes très performante pour le chauffage de la mairie. Les salles municipales sont pourvues d'équipements de chauffage efficaces. Nous avons rendu l'éclairage public plus économe : utilisation de LEDS, réduction de l'intensité et de l'amplitude horaire.

UN BADGE POUR ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES

Depuis le 1^{er} février 2025, les badges d'accès aux déchetteries ne sont plus délivrés sur place par les agents d'accueil. Les demandes doivent être effectuées en ligne, sur le site internet **sietrem.fr** ou via l'**application mobile SIETREM**.

Pour obtenir un badge, les usagers doivent fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois (hors facture de téléphone portable) ainsi qu'une pièce d'identité.

NOUVEAU !

Réalisez votre demande de badge d'accès aux déchetteries directement sur le site **SIETREM.FR**

Je ne jette pas, je trie.

0 800 770 061 Service & appel gratuits www.sietrem.fr info@sietrem.fr

SIETREM



BIEN VIVRE ENSEMBLE



ATTENTION AUX BRUITS !

Les jardins sont encore au repos pour le moment. Il faudra penser à limiter les bruits au printemps, provoqués notamment par les outils de jardin.

En attendant, une gêne peut s'installer et troubler la tranquillité du voisinage en hiver. Il s'agit des **pompes à chaleur** . Celles-ci sont équipées d'un ventilateur et d'un compresseur qui provoquent d'importantes nuisances sonores, d'autant plus qu'ils sont installés à l'extérieur. La loi prévoit d'ailleurs des seuils maximum en décibels à respecter. Pour l'éviter (et garder de bonnes relations avec tous !) le bruit peut être fortement atténué par le choix d'un emplacement dégagé, loin d'un mur, pour réduire la réflexion du son. On peut aussi installer des structures en béton et des plots anti-vibratiles (ou silentblocs) qui limitent les phénomènes d'échos des vibrations. Il est toujours possible enfin d'ajouter un caisson et un mur antibruit. **Les solutions existent donc pour maintenir la tranquillité et éviter les tensions avec le voisinage. Veillez à prendre les dispositions nécessaires.**

MOBILITÉ

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2025, **Île-de-France Mobilités** a considérablement simplifié la billettique et les titres pour les utilisateurs occasionnels des transports en Île-de-France.



Cette révolution tarifaire se matérialise pour tous les voyageurs occasionnels en Île-de-France, où qu'ils habitent, par le ticket Métro/Train/RER (+ tramway T11/T12/T13) à 2,50 € et le ticket Bus/Tram à 2 €. Quant au passe Navigo Liberté+, celui-ci est étendu à l'ensemble de la région.

Prenez librement le train, le métro, le tram, le bus, le RER : vous bénéficiez de **tarifs avantageux** et les correspondances vous sont offertes, quel que soit le mode de transport que vous empruntez !

Avec Navigo Liberté+ :

- le Ticket Métro-Train-RER est à 1,99 €
- le Ticket Bus-Tram est à 1,60 €
- la correspondance entre le bus ou le tram avec le métro, train ou RER est offerte

Evolution des tickets

au 2 janvier 2025

Titre	Avant	Après	Liberté +
Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-



TROTTINETTES ET VÉLOS EN LIBRE-SERVICE



Dott a repris du service depuis le lundi 3 février !

Les habitants du territoire de Marne-et-Gondoire peuvent désormais bénéficier d'une nouvelle offre de trottinettes et vélos en libre-service.

Parmi les nouveautés du service Dott : quelques vélos seront implémentés en complément des trottinettes en libre-service pour développer l'intermodalité ; le renforcement du contrôle du stationnement grâce à une vérification photo en fin de trajet et des pénalités financières en cas de mauvais stationnement.

Pour le reste, **pas de changement pour l'utilisation**, il suffit de télécharger Dott, prendre un pass lorsque vous savez que vous allez faire plusieurs trajets et scanner le QR code du véhicule pour le déverrouiller.

Afin de découvrir ou de redécouvrir le services, les utilisatrices et utilisateurs pourront profiter d'une offre découverte : **10% de réduction pour les 2 trajets** en Dott avec le code promo **SALUT10**.



RETOUR EN IMAGES

Halloween
les 26 et 27
octobre 2024



Marché d'artisanat
les 23 et 24 novembre 2024



**Fête de Noël
des enfants**
le 8 décembre 2024



**Goûter et loto
des anciens**
le 12 décembre 2024



L'AGENDA de BUSSY

MARS

CAFÉ CONCERT

Pascal BARONI, salle André Boureau à 20h45

22



AVRIL

CONCERT DE PRINTEMPS

Concert Jazz à 20h00 – Eglise de Bussy-Saint-Martin
Séverine Besson à la harpe et Emelie au chant.

5

MAI

FESTIVAL PRINTEMPS DE PAROLES

En Marne et Gondoire et au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier
20^{ème} édition du festival PrinTemps de paroles - fête et spectacles !

20 AU 25

JUIN

FÊTE DU VILLAGE

Thème : l'Italie - Salle André Boureau

14

SEPTEMBRE

VIDE GRENIER

Rue du Parc et Place de l'Église

14

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

20

ET 21

VISITE GUIDÉE DU LAVOIR DE BUSSY-SAINT-MARTIN

Sur réservation obligatoire à l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire

- Jeudi 24 avril de 14h30 à 16h00
- Mercredi 4 juin de 14h30 à 16h00
- Mercredi 16 juillet de 14h30 à 16h00
- Mercredi 13 août de 14h30 à 16h00